

# District de la Sarthe de Football



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES FINANCES Procès-verbal N° 1 Réunion du 24 septembre 2021



<b>Animateur</b>	<b>Fabien POIRRIER</b>
<b>Secrétaire de Séance</b>	

<b>Fabien POIRRIER</b>	Présent	<b>Didier ESOR</b>	Excusé
<b>Raymond POULAIN</b>	Présent	<b>René JOUNEAUX</b>	Présent
<b>Gérard NEGRIER</b>	Présent		

Assistent : Luc ROLLAND, commissaire aux comptes et Amélie FOSSÉ secrétaire

### PREAMBULE

La crise sanitaire a stoppé une nouvelle fois la pratique du football à compter du 30 octobre 2021 en compétitions.

Cet arrêt a eu une incidence importante sur le compte de résultat imputé de 9 mois d'activités.

Par ailleurs, pour donner suite à l'annonce de l'arrêt définitif des compétitions par la Fédération Française de Football le mercredi 24 mars 2021, le bureau Exécutif et le Comité Directeur du District de la Sarthe se sont réunis les 09 mars 2021 et 06 avril 2021 et ont validé les mesures financières pour aider nos clubs Sarthois à savoir :

- Annulation des différents engagements pour les championnats et coupes de l'ensemble des compétitions départementales de la saison 2020/2021. Cette décision représente une aide aux clubs de 54 400 €uros.
- Annulation des redevances fixes liées aux compétitions départementales de la saison 2020/2021. Cette décision représente une aide aux clubs de 29 640 €uros
- Pour le foot animation :
  - 3 secteurs sur 6 ont perçu les cotisations du foot animation pour la saison 2019-2020 : les secteurs Sarthe Ouest, Sarthe Centre et Sarthe Sud. Les clubs appartenant aux secteurs cités se verront rembourser cette somme. Cette décision représente une aide aux clubs de 5 410 €uros.
  - Pour cette saison 2020- 2021, il ne sera pas prélevé la cotisation de 2,50 € par licencié(e)s, soit une aide financière de 10 950 €uros pour nos clubs.

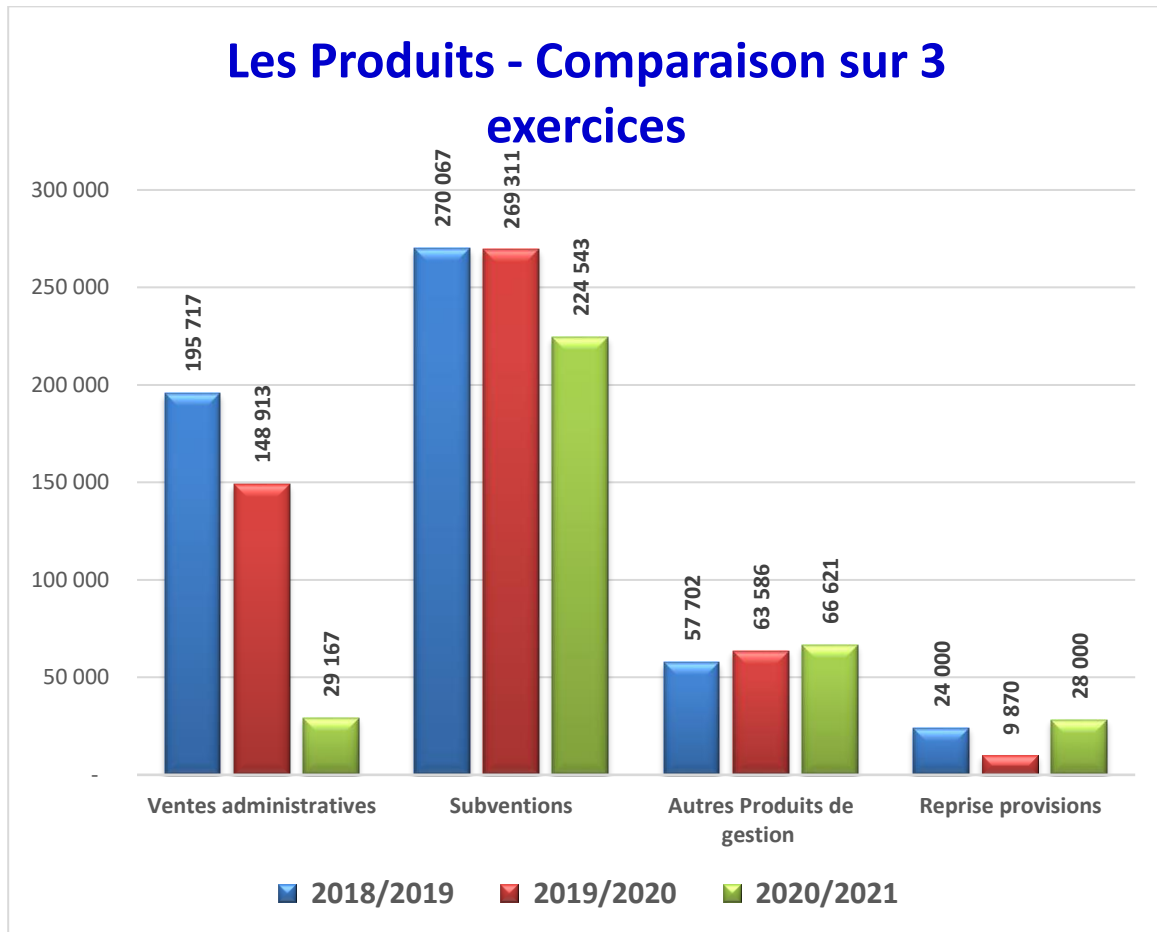
<b>TOTAL DU MANQUE A GAGNER : 100 400 € POUR LE DISTRICT DE LA SARTHE</b>
---------------------------------------------------------------------------

## COMPTE DE RESULTAT – COMPARAISON SUR 3 EXERCICES

EVOLUTION DU COMPTE DE RESULTAT	2020/2021	2019/2020	2018/2019
Ventes Administratives	29 167	148 913	195 717
Subventions d'Exploitation	224 543	269 311	270 067
Autres Produits de Gestion	45 521	54 683	56 837
Produits Financiers	495	739	786
Produits Exceptionnels	19 314	5 460	5
Reprises sur Amort. & Provisions	28 000	9 870	24 000
Transfert de Charges	1 291	2 704	74
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>348 331</b>	<b>491 680</b>	<b>547 486</b>
Achats Administratifs	577	3 147	4 183
Services Exterieurs	51 992	42 108	48 818
Autres Services Exterieurs	91 912	118 159	174 500
Impôts Et Taxes	6 970	11 456	8 255
Charges du Personnel	220 379	266 958	294 604
Autres Charges de Gestion	-	1 937	879
Charges Financières	50	29	-
Charges Exceptionnelles	5 448	21 338	7 936
Dotations Amortissements et Provisions	5 289	31 273	5 859
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>382 616</b>	<b>496 406</b>	<b>545 034</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>- 34 285</b>	<b>- 4 726</b>	<b>2 452</b>

## PRODUITS

Les principales ressources proviennent des ventes administratives et des subventions d'exploitations.



### VENTES ADMINISTRATIVES

**Baisse totale de -120 K€ par rapport à N-1 et -166K€ par rapport à N-2 (dernier exercice « de référence »)**

- ✓ Amendes sportives : - 30K€ par rapport à N-1, - 65 K€ par rapport à N-2
- ✓ Droits d'engagements championnats : - 69K€ par rapport à N-1 et N-2 (décision Codir annulation)
- ✓ Droits d'engagements coupes/challenges : - 12K€ par rapport à N-1 et N-2
- ✓ Recettes stages formation encadrants : -5K€, mais moins de frais en contrepartie
- ✓ Football animation secteurs : -6 K€ par rapport à N-1 et - 20K€ par rapport à N-1
- ✓ Recettes stages jeunes : en légère baisse, moins de stages
- ✓ Recettes diverses : légère hausse, notamment refacturation MAD personnel technique sur N

### SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

**Baisse totale de -46 K€ par rapport à N-1 et N-2 (dernier exercice « de référence »)**

- ✓ A.N.S. : RAS
- ✓ Subvention LFPL : Baisse de 9 K€ (fonction du nb de licenciés)
- ✓ Conseil départemental : Baisse de 35 K€ mais la subvention 2021 pour la nouvelle olympiade 2021/2024 n'est à ce jour pas connue. Le dossier de demande de subvention a pris du retard et est en cours de conception par le D72 afin de le déposer fin octobre au Conseil Départementale. Le Conseil Départemental devrait soutenir le District, la subvention 2021 sera versée sur le prochain exercice (décalage)
- ✓ Subvention LFPL – SSS : Légère augmentation, les SSS ont fonctionné normalement sur N
- ✓ Ligue Nationale – Pré-formation : - 2K€
- ✓ Subvention CTD – DAP : identique
- ✓ Contrat d'objectifs FFF : identique

## **AUTRES PRODUITS DE GESTION**

*Baisse totale de -9 K€ par rapport à N-1 et – 11k€ par rapport à N-2 (dernier exercice « de référence »)*

- ✓ Baisse des redevance services civiques (7 mois au lieu de 9) mais moins de charge en corollaire.
- ✓ Pas de recettes forfaitaires foot animation ni coupe du District cette année.

## **PRODUITS EXCEPTIONNELS**

*Hausse totale de +14 K€ par rapport à N-1*

- ✓ Aides URSSAF perçues sur N, y compris rattrapage de la période Covid de N-1

## **REPRISE AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS**

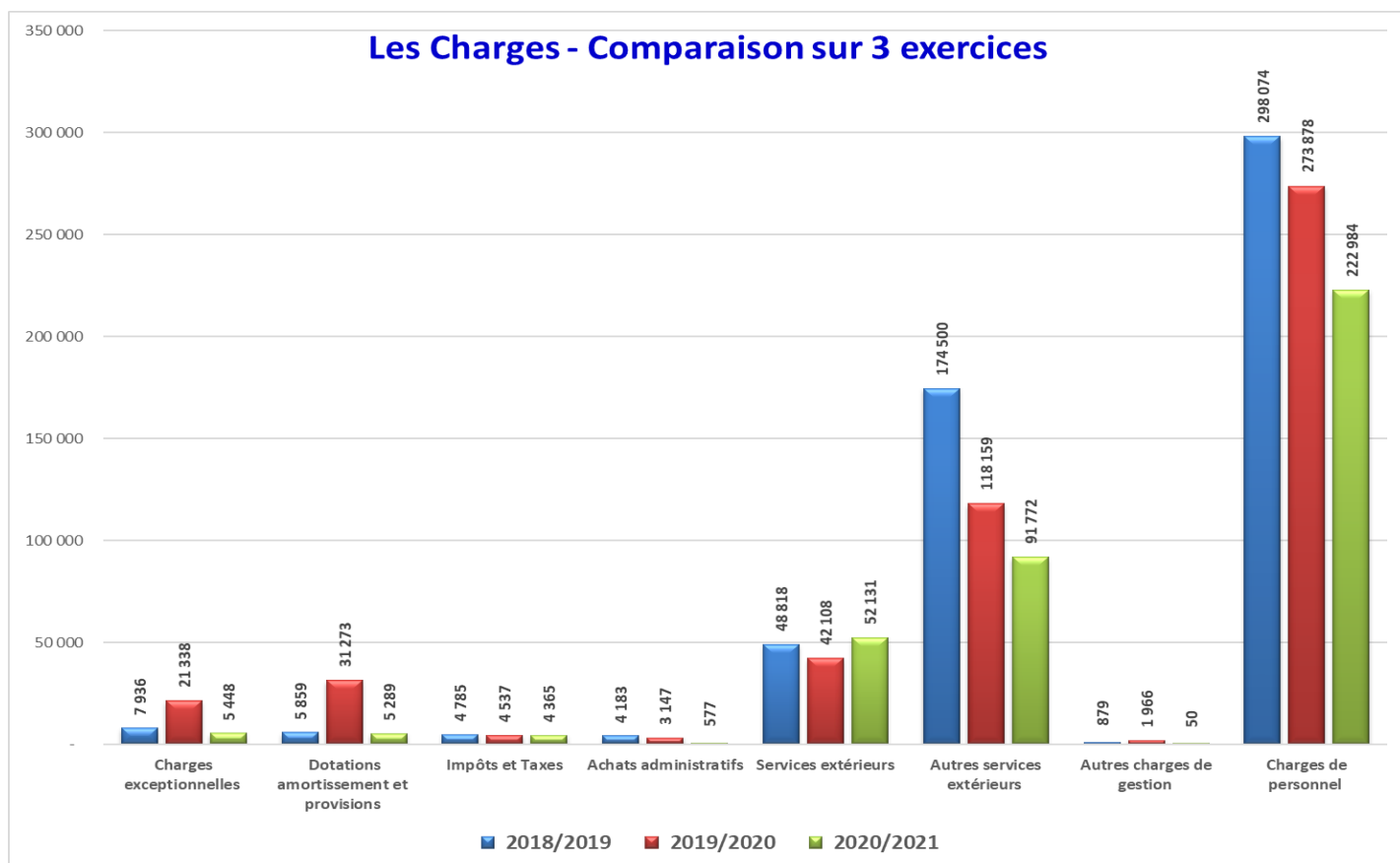
*Reprise de provisions constituées à la clôture de l'exercice précédent N-1 :*

- ✓ Risque de perte de subvention 13 K€ (qui compense la diminution constatée sur N)
- ✓ Risque de perte de recette risque COVID19 15 K€ qui malheureusement s'est avéré juste sur N

**Les autres produits n'appellent pas de commentaires particuliers**

<b>TOTAL DES PRODUITS 348K€</b> <i>CONTRE 492 K€ EN N-1 ET 547 K€ EN N-2</i>
---------------------------------------------------------------------------------

## CHARGES



Les principales utilisations de ressources sont les autres services extérieurs et les charges de personnel

### ACHATS ADMINISTRATIFS

*En baisse de 2.5 K€ (notamment variation de stock après inventaire fait plus précisément)*

### SERVICES EXTERIEURS

*Hausse globale de +10 K€ par rapport à N-1 et +3K€ par rapport à N-2 (dernier exercice « de référence »)*

- ✓ Les services extérieurs sont des charges fixes, quelle que soit l'activité du District.
- ✓ Augmentation du loyer sur une année pleine pour le siège du District (2 400 € / mois contre 1 200 € auparavant)
- ✓ Location nouvelle pour l'écran tactile multifonctions
- ✓ Location des ordinateurs initialement pris en pleine propriété
- ✓ Maintenance informatique en hausse (fortinet notamment)

### AUTRES SERVICES EXTERIEURS

*Baisse globale de -26 K€ par rapport à N-1 et -82K€ par rapport à N-2 (dernier exercice « de référence »)*

- ✓ Les autres services extérieurs sont des charges beaucoup plus variables et donc liées à l'activité du District. Moins de compétitions = moins de commissions à réunir ou en visio !
- ✓ Baisse service civique : cf commentaire sur produits correspondants
- ✓ Diminution honoraires CAC : -1K€
- ✓ Frais plus important de l'AG en raison du système de vote électronique en visio
- ✓ Les autres postes n'appellent pas de commentaires particuliers

## CHARGES DE PERSONNEL

*Baisse globale de -47 K€ par rapport à N-1 et -75K€ par rapport à N-2 (dernier exercice « de référence »)*

2 phénomènes :

- ✓ Recours à l'activité partielle (avec maintien du net pour le personnel) à compter de novembre jusqu'à mai/début juin
- ✓ Arrêt de travail longue durée d'une secrétaire, prise en charge par caisse de Prévoyance

## CHARGES EXCEPTIONNELLES

*5K€ : frais sur exercices antérieurs -> remboursement aux clubs de 3 secteurs de foot animation de la cotisation par licencié versée au titre de 2019/2020 (décision Codir mesures financières – annulation de produits relatifs à N-1)*

## DOTATIONS AMORTISSEMENT ET PROVISIONS

- ✓ Amortissements des immo : dotation annuelle 2.7 K€ - RAS
- ✓ Provisions risques et charges : mise à jour Indemnités Fin de Carrière dotation 2.5 K€ - RAS

**Les autres CHARGES n'appellent pas de commentaires particuliers**

<p style="text-align: center;"><b>TOTAL DES CHARGES 382 K€</b> <i>CONTRE 496 K€ EN N-1 ET 545 K€ EN N-2</i></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p style="text-align: center;"><b>Le compte de résultat au 30 juin 2021 fait ainsi ressortir</b> <b>un solde négatif de 34 285 €</b></p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

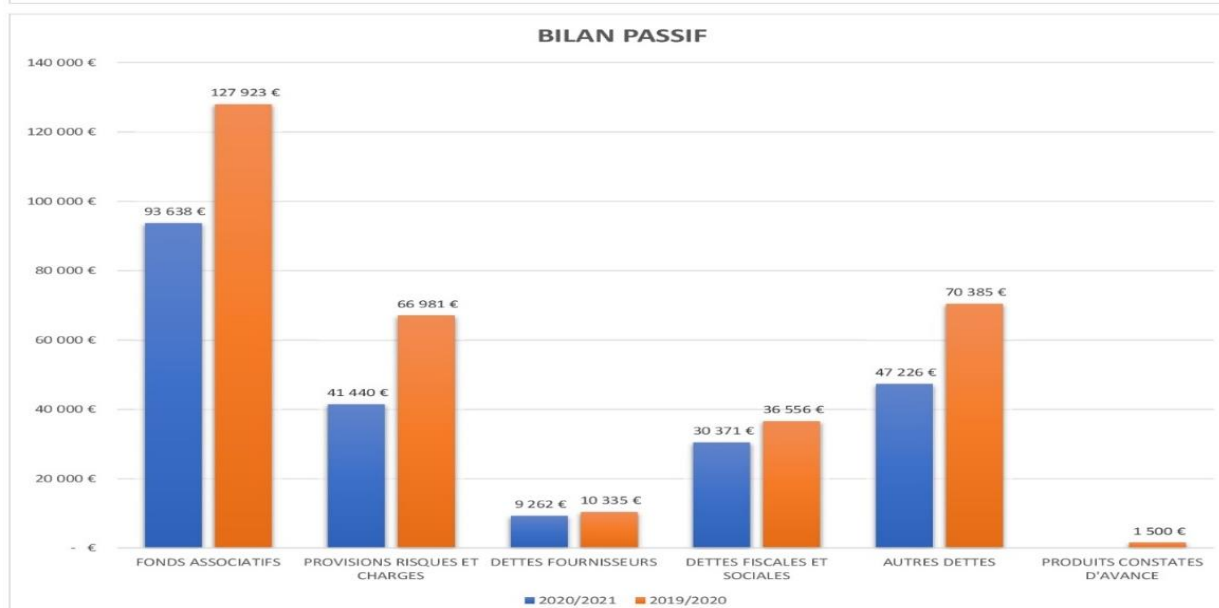
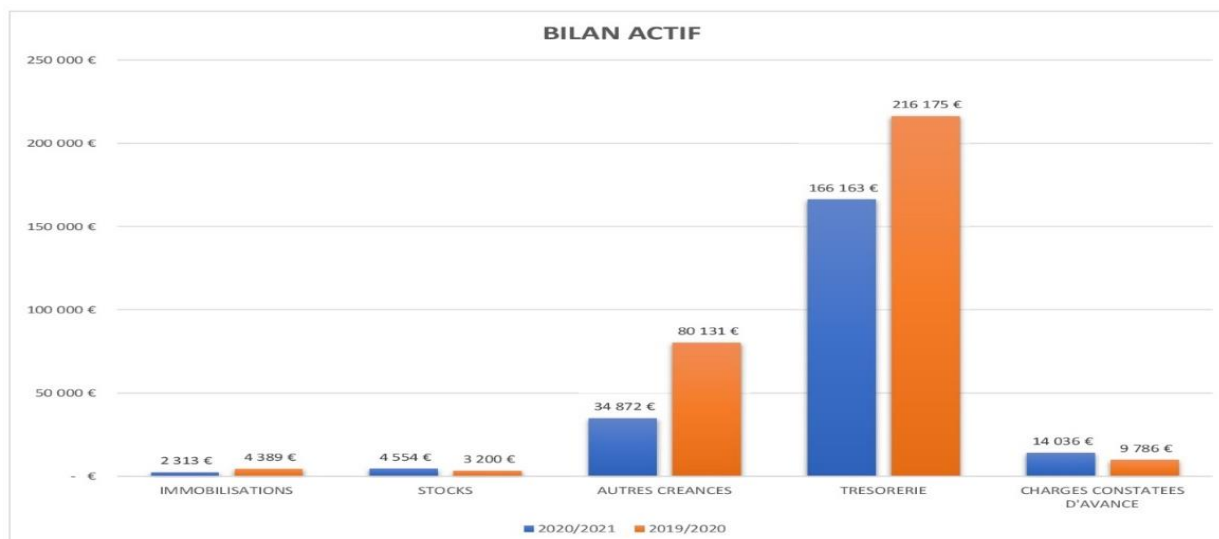
# BILAN



## PRESENTATION BILAN EN SYNTHSE

BILAN ACTIF	2020/2021	2019/2020
IMMOBILISATIONS	2 313 €	4 389 €
STOCKS	4 554 €	3 200 €
AUTRES CREANCES	34 872 €	80 131 €
TRESORERIE	166 163 €	216 175 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	14 036 €	9 786 €
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>221 938 €</b>	<b>313 681 €</b>

BILAN PASSIF	2020/2021	2019/2020
FONDS ASSOCIATIFS	93 638 €	127 923 €
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	41 440 €	66 981 €
DETTES FOURNISSEURS	9 262 €	10 335 €
DETTES FISCALES ET SOCIALES	30 371 €	36 556 €
AUTRES DETTES	47 226 €	70 385 €
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 500 €	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>221 938 €</b>	<b>313 681 €</b>



### DEGRADATION DE LA TRESORERIE DE -50K€ ENTRE N ET N-1

Le Vice-Président du District  
de la Sarthe de Football,  
Gérard NEGRIER

L'Animateur de la commission  
des Finances,  
Fabien POIRRIER